

PROGRAMME DE FORMATION

Bûcheronnage

Techniques d'abattage et de façonnage en sécurité

Référence : EV.BUCH

1. INTITULÉ DE LA FORMATION

Bûcheronnage : réaliser en sécurité les opérations d'abattage, d'ébranchage et de façonnage d'arbres.

2. CONTEXTE ET CADRE RÉGLEMENTAIRE

Les travaux de bûcheronnage figurent parmi les activités les plus accidentogènes : chute d'arbres ou de branches, rebond de la tronçonneuse, bois sous tension, travail isolé. Outre les obligations générales du Code du travail (articles L.4121-1, R.4321-1 et suivants, R.4323-1 et suivants), les chantiers forestiers et sylvicoles sont soumis aux règles d'hygiène et de sécurité des articles R.717-77 et suivants du Code rural et de la pêche maritime, issues du décret n° 2016-1678 du 5 décembre 2016 (organisation du chantier, travailleur isolé, équipements de protection).

La formation s'appuie sur ces textes ainsi que sur les guides de prévention de l'INRS, de la MSA et de l'ONF relatifs aux travaux d'abattage.

3. PUBLIC VISÉ

Personnel des espaces verts, des services techniques, des entreprises de travaux forestiers ou agricoles amené à réaliser des opérations d'abattage et de façonnage.

4. PRÉREQUIS

- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Maîtriser la manipulation de la tronçonneuse (formation « Manipulation de tronçonneuse » ou expérience équivalente).
- Comprendre le français oral et écrit.
- Être reconnu apte médicalement au poste.

L'employeur s'assure du respect des conditions de prérequis (aptitude médicale, équipements de protection individuelle, titres, certificats et attestations requis) avant l'entrée en formation.

5. OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Analyser l'arbre et son environnement avant abattage : essence, inclinaison, houppier, obstacles, direction de chute ;
- Organiser le chantier d'abattage : périmètre de sécurité, chemins de repli, coactivité, communication ;
- Réaliser les entailles et la coupe d'abattage selon les techniques adaptées (charnière, coin, arbre incliné) ;
- Traiter les situations particulières : arbres encroués, bois sous tension ;

- Réaliser l'ébranchage et le façonnage en sécurité ;
- Appliquer les règles propres aux chantiers forestiers : travailleur isolé, moyens d'alerte, trousse de secours.

6. DURÉE

- 7 heures (1 jour), théorie et pratique.

Durée conforme au catalogue tarifaire ISTYA FORM 2026 ; un parcours renforcé peut être proposé selon l'expérience des stagiaires et la nature des chantiers : nous consulter.

7. MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Formation en présentiel, organisée en inter ou intra-entreprise.
- Groupes de 4 participants minimum et 8 maximum, pour garantir un temps de pratique suffisant.
- Inscription selon le calendrier des sessions ; réponse sous 48 h après validation des conditions générales de vente.
- Lieu : en intra-entreprise ou sur parcelle d'exercice adaptée, avec arbres à abattre et autorisation du propriétaire ; les stagiaires utilisent de préférence le matériel et les EPI de leur entreprise.

8. MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes expositives et participatives : apports techniques, analyse d'accidents, échanges sur les pratiques.
- Méthodes démonstratives et pratiques : démonstrations d'abattage par le formateur puis réalisation individuelle commentée.
- Moyens : diaporama, guides INRS / MSA / ONF, tronçonneuses, EPI complets, coins et masse, tourne-billes, crochet, matériel d'affûtage, parcelle et arbres d'exercice, moyens d'alerte, livret pédagogique.

9. MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation de positionnement en début de formation.
- Évaluations formatives tout au long de la formation : exercices pratiques commentés, quiz.
- Évaluation finale théorique (QCM) et pratique en situation.
- Remise d'un certificat de réalisation et d'une attestation de compétences « Bûcheronnage ».
- Évaluation de satisfaction à chaud en fin de formation.

10. TARIFS

- Inter-entreprises : 224 € HT par personne.
- Intra-entreprise : 840 € HT par jour de session.

Tarifs conformes au catalogue tarifaire ISTYA FORM 2026, hors frais de déplacement éventuels. Pour toute configuration particulière : nous consulter.

11. ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Formation accessible sous conditions : contacter le référent handicap afin de préciser les besoins et d'étudier les aménagements possibles (adaptation des supports, assistance spécifique, matériel adapté).

Thibaut ASTOLFI, Référent handicap — 07 57 40 60 45 — tastolfi@istyaform.com

12. CONTACT

Personne à contacter : Nathalie SARFATI — 06 46 23 97 00 — nsarfati@istyaform.com

13. PROGRAMME DE FORMATION

Accueil et introduction

- Accueil, présentation du formateur, règlement intérieur et consignes de sécurité.
- Tour de table et évaluation de positionnement.

Module 1 — Organisation et sécurité du chantier

- Réglementation des chantiers forestiers et sylvicoles (Code rural, décret n° 2016-1678) : organisation, travailleur isolé, moyens d'alerte.
- EPI du bûcheron ; périmètre de sécurité et distances entre équipes.

Module 2 — Analyse et techniques d'abattage

- Analyse de l'arbre et de son environnement ; choix de la direction de chute.
- Entaille de direction, coupe d'abattage, charnière ; utilisation des coins.
- Techniques adaptées : arbres inclinés, contreforts ; chemins de repli.

Module 3 — Pratique : abattage, ébranchage, façonnage

- Abattages réalisés par chaque stagiaire sous supervision, avec analyse préalable commentée.
- Ébranchage méthodique et façonnage ; bois sous tension et prévention du coincement.
- Traitement des arbres encroués : techniques autorisées et interdites.

Évaluation et clôture

- Évaluation théorique (QCM) et évaluation pratique.
- Bilan, remise des certificats de réalisation, questionnaire de satisfaction.

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le nombre d'abattages réalisés par stagiaire dépend de la parcelle mise à disposition ; la disponibilité d'arbres à abattre conditionne l'organisation de la session en intra. L'abattage d'arbres remarquables ou à proximité de lignes électriques relève d'interventions spécialisées hors périmètre de cette formation.

14.1 — Validation

Attestation de compétences « Bûcheronnage » et certificat de réalisation. Hors RNCP.

14.2 — Équivalence

Aucune.

14.3 — Passerelle

Vers les formations d'élitage et de travaux sur cordes pour les interventions dans le houppier.

14.4 — Suite de parcours

Élagage, travail en hauteur, SST (fortement recommandé pour les équipes forestières), conduite de tracteur avec épareuse.